

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Mesures de mobilité dans le secteur Ste-Marguerite

Le secteur va connaître une profonde transformation urbanistique ces prochains mois et années. En vue de l'ouverture du Lycée-Collège Ella Maillart, à la rentrée 2026, la Ville et le Canton vont réorganiser la desserte du quartier, avec notamment de nouvelles voies d'accès pour les vélos et les piétons.

Situé à proximité du Rhône et à l'entrée des quartiers de Champsec et Vissigen, le secteur stratégique de Ste-Marguerite entame une profonde transformation urbanistique. Le Lycée-Collège Ella Maillart ouvrira ses portes à la rentrée d'août 2026, suivi du nouveau skate-park et du nouveau centre RLC. A moyen terme, de multiples projets urbains majeurs vont se développer, notamment Ronquoz 21 ou encore le réaménagement du canal de Vissigen dans le cadre des projets Rhône 3. Cette mutation va entraîner une sollicitation accrue des infrastructures de mobilité. Pour y répondre, la Ville de Sion et le Service de la mobilité de l'Etat du Valais (SDM) déploient un ensemble de mesures concrètes. L'objectif est de garantir la sécurité et la fluidité des déplacements pour tous les usagères et usagers.

Mesures immédiates pour sécuriser les piétons et les vélos

Avec l'ouverture du Lycée-Collège Ella Maillart, la fréquentation piétonne va s'accroître, notamment aux heures de pointe, sur un secteur déjà très fréquenté. Actuellement, on dénombre plus de 22 000 véhicules par jour parmi lesquels de nombreux bus urbains et régionaux. A l'ouverture du collège, il est notamment prévu de créer un passage piéton à feux sur la rue de la Dixence. Les travaux sont en cours. Cette solution garantit la sécurité des élèves et des usagers de la mobilité douce, tout en limitant l'impact sur l'écoulement du trafic motorisé.

Vision intégrée pour la mobilité douce à moyen terme

Un concours de projets a été lancé en 2025 pour aménager à moyen terme des infrastructures de mobilité douce durables et ambitieuses. Sur 18 projets issus de groupements suisses et internationaux, le jury a retenu le projet Atchala. Celui-ci prévoit la création d'un ensemble cohérent et attractif, visant à dissocier durablement les flux des modes doux et des véhicules motorisés. Trois ouvrages majeurs marqueront la transformation du secteur :

- Une passerelle de mobilité douce sur le Rhône
- Un passage inférieur sous la rue de la Dixence (intégré au nouveau pont multimodal sur le canal de Vissigen)
- Une nouvelle passerelle sur le canal permettant un accès confortable et complètement hors trafic vers le futur collège et le quartier de Champsec.

Vers un pôle dynamique, accessible et apaisé

Ces infrastructures s'inscrivent dans la 5e génération du projet d'agglomération du Valais central, en vue d'un cofinancement fédéral espéré dès 2028. Elles témoignent de la volonté conjointe de la Ville et du SDM de mettre la sécurité et la mobilité durable au cœur du développement urbain. Ces mesures à court et moyen terme préparent l'avenir d'un quartier appelé à devenir un pôle dynamique, accessible et apaisé, au bénéfice de l'ensemble des usagers.

Sion, 26 mai 2026

Personnes de contact :

- Philippe Varone, président de Sion
079 221 12 57 ; p.varone@sion.ch
- Vincent Kempf, chef du service Urbanisme et Mobilité
027 324 17 20 ; v.kempf@sion.ch
- Patrick Astori, chef du service Travaux publics et Environnement
027 324 16 11 ; p.astori@sion.ch

Projet lauréat :

Plans en situation (avant et après la réalisation du parc des Ateliers de la 3e correction du Rhône), et images de synthèse – Groupement Lauréat MP Ingénieurs conseils SA, Yko architecture SA et Duo architectes paysagistes/ Landschaftsarchitekten Sàrl

